

Agentivité et rapports aux marchés scolaires montréalais : les choix des parents n'ayant pas fréquenté l'université

¹Marie-Odile Magnan, ²Véronique Grenier, ¹Fabiola Melo,
³Frédéric Deschenaux

Université de Montréal¹, Institut national de la recherche scientifique²,
Université du Québec à Rimouski³

Résumé

Au Québec, les études qui ont porté sur les marchés scolaires et leur contribution à l'accentuation des inégalités entre les élèves ont corroboré les résultats obtenus dans d'autres pays occidentaux. L'existence de ces marchés s'avèrerait être à l'avantage des parents les plus scolarisés ou favorisés au plan socioéconomique (Grenier, 2020). En effet, ces derniers s'informeront davantage sur les différentes possibilités de programmes et d'écoles, s'adonneront au magasinage et pourront se permettre plus aisément de payer les frais exigés par les écoles privées ou par les programmes sélectifs des écoles publiques. Cette étude qualitative documente les discours des parents n'ayant pas fréquenté l'université et dont les enfants sont scolarisés dans une école primaire défavorisée à Montréal (n=13). Les entretiens ont porté sur leurs discours autour du choix de l'école secondaire de leur enfant. Les données soulignent leur connaissance des marchés scolaires et des injustices qu'il génère. L'analyse, menée à partir de la théorie de Giddens sur l'agentivité, met en exergue le déploiement de leur agentivité par trois types de rapports aux marchés scolaires : de résistance, de sacrifice et de résignation. Les différents rapports révèlent l'articulation entre leur conscience discursive en tant qu'agents compétents du système et les contraintes financières pouvant affecter leur liberté de choix. En conclusion, nous abordons des pistes pour déconstruire les impacts des inégalités de la structure des marchés scolaires québécois et, plus spécifiquement, montréalais.

Mots-clés : parents, choix scolaires, marchés scolaires, Montréal, Québec

Introduction

Depuis les années 1980, les systèmes éducatifs des pays occidentaux intègrent de plus en plus des logiques de marché à leur fonctionnement au niveau de l'enseignement obligatoire (Tolofari, 2005; Whitty et Power, 2000). Ces logiques sont influencées par des mécanismes de concurrence entre les écoles et par le libre choix de l'école, régulé ou non, des parents (Ben Ayed, 2001; Maroy, 2006). Le Québec ne fait pas exception à cette tendance. En effet, sous le poids de dynamiques sociohistoriques et sociopolitiques propres à son contexte, mais aussi de dynamiques internationales, des logiques de marché régulent le fonctionnement du système éducatif (Maroy et Kamanzi, 2017). Ces logiques ont notamment contribué à l'établissement de trois voies hiérarchisées, soit les écoles privées, les écoles publiques avec programmes pédagogiques particuliers sélectifs et les écoles publiques régulières (Lessard et Levasseur, 2007), surtout à l'enseignement secondaire et dans les centres urbains (Desjardins et al., 2011; Hurteau et Duclos, 2017; Maroy et Kamanzi, 2017).

Au Québec, comme dans d'autres pays occidentaux, le concept de marchés scolaires a été utilisé pour décrire et analyser les systèmes éducatifs régis par des logiques de marché et leurs effets sur la reproduction des inégalités sociales. Ainsi, plusieurs études quantitatives et qualitatives ont réitéré que les marchés scolaires contribuent à exacerber les inégalités scolaires et sociales entre les élèves issus de familles plus favorisées et plus scolarisées et ceux issus de familles moins favorisées et moins scolarisées (Kamanzi et al., 2020; Marcotte et al., 2016; Grenier, 2020, 2022; Grenier et Castonguay-Payant et al., 2022), corroborant les constats soulevés dans des recherches réalisées dans plusieurs autres pays (Ball, 2003; Ben Ayed et Poupeau, 2009, Felouzis et al., 2013; van Zanten, 2009).

Les parents étant les principaux usagers des marchés scolaires, il est pertinent de s'attarder aux rapports qu'ils entretiennent avec ceux-ci. Cependant, les études réalisées au Québec portent majoritairement sur des parents plus favorisés et plus scolarisés. En effet, peu d'études se sont intéressées, jusqu'à présent, au rapport des parents moins favorisés et moins scolarisés vis-à-vis des marchés scolaires, notamment en contexte montréalais où la compétition entre plusieurs écoles et programmes pédagogiques particuliers s'avère exacerbée (Grenier et Castonguay-Payant et al., 2022). Cet article qualitatif vise à combler cette lacune en documentant les discours des parents n'ayant pas fréquenté l'université et dont les enfants sont scolarisés dans une école primaire publique défavorisée (avec une cote de défavorisation de 8 à 10 – le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé) à Montréal. Des entretiens avec ces parents ont porté sur leurs perceptions des marchés scolaires au Québec et, plus spécifiquement, de celui de Montréal ainsi que leurs motifs, contraintes et stratégies relativement au choix de l'école secondaire de leur enfant. L'analyse des données souligne leur connaissance des marchés scolaires et des inégalités qu'ils produisent ainsi que leur conception principalement dualiste du système éducatif québécois, opposant le réseau public au réseau privé. L'analyse, menée à partir de la théorie de Giddens (1986) sur l'agentivité, met en exergue le déploiement de leur agentivité par trois types de rapports aux marchés scolaires : de résistance, de sacrifice et de résignation. Les différents rapports illustrent à la fois leur conscience discursive en tant qu'agents compétents du système, et les contraintes financières les empêchant de choisir librement. En conclusion, nous abordons des pistes pour déconstruire les effets des inégalités découlant de la structure des marchés scolaires québécois et, plus spécifiquement, montréalais.

Contexte québécois et montréalais : les inégalités générées par les marchés scolaires

Le système éducatif québécois permet des marchés scolaires dans lesquels les parents ont une liberté quant au choix de l'école de leurs enfants, bien que celle-ci soit en partie limitée¹ (Grenier et Castonguay-Payant, 2022; Kamanzi et al., 2020). En effet, ce système est doté de lois² autorisant une structure dans laquelle les écoles privées, les écoles publiques avec programmes pédagogiques particuliers sélectifs et les écoles publiques régulières coexistent et se font concurrence, surtout au secondaire. Ces lois permettent aux parents de contourner le programme régulier de l'école publique du quartier. En effet, diverses possibilités s'offrent aux parents, s'ils sont en mesure d'en bénéficier³. Par exemple, ils peuvent choisir un programme pédagogique particulier sélectif offert par l'école publique du quartier ou une autre école publique du centre de services scolaire (CSS), ou commission scolaire (CS)⁴, auquel ils sont attirés. Ils peuvent aussi opter pour un programme pédagogique particulier d'une école publique d'un autre CSS ou CS, si ce dernier n'est offert par aucune école publique de leur CSS ou CS. Le choix d'une école privée, subventionnée ou non par l'État, est également une option.

La région de Montréal constitue l'un des endroits au Québec où les dynamiques de marchés scolaires

¹ Par exemple, selon la Charte de la langue française (Loi 101), la fréquentation d'une école de langue anglaise (publique ou privée subventionnée) est restreinte aux ayant droits

² D'abord, la liberté de choix de l'école privée est reconnue par plusieurs lois au Québec : Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS); Loi du Conseil supérieur de l'éducation (LCSE), Loi sur l'enseignement privé (Loi 141); Charte des droits et libertés de la personne (article 42). Ensuite, pour le secteur public, c'est la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui structure les possibles pour les parents, plus précisément les articles 4, 239, 240 et 468.

³ Par exemple, s'ils sont en mesure de payer les frais de scolarités des écoles privées ou des programmes particuliers des écoles publiques, si leurs enfants respectent les critères d'admission des écoles, etc.

⁴ Le secteur public se divise en CSS francophones ou à statut particulier (CSS du Littoral) et en CS anglophones ou à statut particulier (CS Crie et CS Kativik). Les élèves sont attirés à un CSS ou CS en fonction de différents critères (lieu de résidence, éligibilité aux CS anglophones, etc.).

et de choix de l'école sont les plus prononcées au secondaire. En effet, plus de 50 % des élèves du secondaire fréquenteraient une école privée ou un programme pédagogique particulier sélectif du secteur public (Hurteau et Duclos, 2017). Ces dynamiques sont nourries par l'existence d'offres scolaires publiques et privées diversifiées, nombreuses, rapprochées au plan géographique et généralement concentrées dans les quartiers plus favorisés (Grenier et Castonguay-Payant, 2022). La présence d'un réseau de transport en commun, facilitant les déplacements des élèves à travers la ville, contribue aussi aux dynamiques de marchés scolaires et de choix de l'école au secondaire à Montréal (Grenier et Castonguay-Payant, 2022).

Au Québec, les marchés scolaires s'avèreraient être à l'avantage, selon les études réalisées jusqu'à présent, des parents les plus scolarisés ou favorisés sur le plan socioéconomique (Castonguay-Payant, 2020; Grenier, 2020, 2022; Castonguay-Payant, 2022; Grenier et Magnan, 2022, 2024). En effet, ces derniers seraient plus informés sur les écoles et leurs programmes pédagogiques particuliers et sur les possibilités à leur portée, s'adonneraient davantage au magasinage des écoles ou des programmes et pourraient se permettre plus aisément de payer les frais exigés par les écoles privées ou par les projets pédagogiques particuliers des écoles publiques.

Cette iniquité dans les choix a par la suite un effet sur ce que la recherche appelle la « ségrégation scolaire » (Merle, 2012). Ainsi, d'un côté, les élèves issus de familles plus favorisées et plus scolarisées fréquentent davantage les écoles privées ou les programmes pédagogiques particuliers sélectifs des écoles publiques; ils se trouvent ainsi regroupés ensemble. En effet, la fréquentation d'écoles privées en fonction des revenus des parents montre que les jeunes provenant de milieux plus favorisés sont surreprésentés dans ces types d'établissement scolaire (Conseil supérieur de l'éducation, 2016; Larose et Grenon, 2013; Massé, 2005). De l'autre, les élèves issus de familles moins favorisées et moins scolarisées se voient concentrés dans le programme régulier des écoles publiques ou dans le secteur de l'adaptation scolaire (Moulin et Gingras, 2019; Laplante et al. 2018; Marcotte-Fournier et al. 2016). La logique marchande favorise donc principalement les élèves de classes socioéconomiques plus favorisées qui ont de meilleurs résultats scolaires, qui sont ainsi admis plus facilement dans les programmes pédagogiques particuliers offerts par certaines écoles publiques et dans les écoles privées et qui ont des familles disposant de revenus socioéconomiques plus élevés.

Or, les recherches soulignent à grand trait que l'homogénéité des publics scolaires ne permet pas l'équité et la justice scolaire. Au contraire, la mixité sociale entre les élèves provenant des différents milieux socioéconomiques contribuerait à réduire les écarts et les inégalités entre eux (Duru-Bellat et Mingat, 1997; Rompré, 2015). Les élèves issus de milieux moins favorisés trouvent leur compte à côtoyer les élèves provenant de milieux plus favorisés pour pouvoir vivre une certaine émulation et une socialisation à d'autres horizons, dont la socialisation aux choix d'orientation possibles après avoir terminé le secondaire (Burke et Sass, 2013; Charoussat et al., 2023; Imberman et al., 2012). La mixité sociale a un effet bénéfique sur le rendement scolaire qui est non symétrique, c'est-à-dire que les élèves à statut socioéconomique faible gagneraient à étudier dans un environnement hétérogène, sans pour autant que les élèves de milieu plus favorisés ne voient leur rendement diminuer dans un milieu plus mixte socialement (Conseil supérieur de l'éducation, 2016 ; Duru-Bellat, 2002).

De surcroît, la structure à trois voies hiérarchisées a des conséquences sur les parcours scolaires des élèves québécois. En effet, des études ont mis en lumière que les élèves des programmes pédagogiques particuliers ont des résultats plus élevés à l'épreuve standardisée en mathématiques que ceux du programme régulier (Marcotte-Fournier, 2015; Marcotte-Fournier et al., 2016). De plus, les élèves du secteur privé ont des taux de diplomation et de qualification au secondaire plus élevés que ceux du secteur public (ministère de l'Éducation, 2023; Doray et al., 2024). En effet, pour les cinq dernières cohortes d'élèves du secondaire suivies à travers le temps, entre 92 % et 94 % des élèves du secteur privé ont obtenu 7 ans après l'entrée au secondaire un diplôme ou une qualification, alors que ces pourcentages se situent entre 78 % et 82 % pour les élèves du secteur public (ministère de l'Éducation, 2023). De même, les élèves ayant fréquenté le programme régulier du secteur public ont moins de probabilités de poursuivre leurs études à l'université que les élèves ayant fréquenté le privé ou les programmes pédagogiques particuliers du public. Ainsi, les élèves fréquentant les classes régulières au secondaire ont seulement 15 % de chances d'accéder à l'université comparativement à 51 % pour les élèves fréquentant des classes enrichies et 60 % pour les élèves fréquentant des écoles privées (Kamanzi, 2019). Selon les hypothèses formulées par Maroy et Kamanzi (2017), les élèves fréquentant le public régulier auraient accès à des conditions d'enseignement et d'apprentissage et à des ressources moindres comparativement

aux autres élèves. L'accroissement important du nombre de personnes non légalement qualifiées en enseignement (Harnois et Sirois, 2022) s'avère également préoccupant du point de vue de la qualité de l'éducation offerte dans les écoles publiques régulières et davantage encore dans les classes d'adaptation scolaire.

Les stratégies des parents dans les marchés scolaires : revue des écrits

Les recherches, autant celles réalisées au Québec, au Canada que dans d'autres pays, ont exposé diverses stratégies mises en place par les parents placés en contexte de concurrence pour les écoles jugées les plus réputées, convoitées et/ou sélectives, en contexte de marchés scolaires. Parmi celles-ci, les stratégies résidentielles sont particulièrement observées. Elles consistent à s'établir à proximité de l'école ou d'écoles ciblées ou dans un quartier composé d'écoles considérées « réputées », et donc à choisir un lieu de résidence en fonction des écoles avoisinantes (Boterman, 2021; Oberti, 2005, 2007; Poupeau et François, 2008). La stratégie « inverse » est également utilisée : des parents optent pour des écoles éloignées de leur lieu de résidence afin d'éviter celles de leur quartier, qu'ils considèrent ne pas correspondre à leurs attentes (Andreotti et al., 2013; Boterman, 2021; Barthon et Monfroy, 2010; DeSena, 2006; Bonal et al., 2024). Des stratégies financières sont mobilisées, telles que la vente d'actifs ou les restrictions budgétaires, afin de payer les frais de scolarité associés à certaines écoles ou programmes (Bosetti, 2004; Grenier et Castonguay, 2022; van Zanten, 2009). Pour augmenter les chances d'accès aux écoles ou programmes souhaités, des parents ont recours à une panoplie de stratégies scolaires ou parascolaires telles que l'embauche de tuteurs privés, l'inscription à des camps de préparation aux examens d'admission, (etc.) (Gewirtz et al., 1995; Lucey et Reay, 2002). Enfin, des parents mobilisent les lois et les règlements régissant les admissions à leur avantage ou tentent de les contourner de différentes façons (Ball, 2003; Barrault-Stella, 2009; Oberti, 2007; van Zanten, 2009), notamment en utilisant une adresse postale autre que la leur, telle que celle d'un membre de la famille élargie résidant dans le quartier où l'école de leur choix se situe (Grenier et Castonguay-Payant, 2022).

Les recherches font toutefois consensus : ce sont surtout les parents plus favorisés socioéconomiquement et plus scolarisés qui mobilisent ces stratégies. En effet, ces parents sont davantage considérés, dans les recherches antérieures, comme des « choisisseurs » d'école, notamment puisqu'ils possèderaient le capital économique, culturel et social (Bourdieu, 1980) pour élaborer des stratégies, mais aussi parce que les marchés scolaires fonctionneraient en leur faveur, qu'ils les privilégieraient, les avantageraient (Ball, 2003; Holmes-Erickson, 2017; Lareau et Goyette, 2014; Reay et al., 2011; Bonal et al., 2024). Ces stratégies sont généralement interprétées sous l'angle de la théorie de la reproduction sociale en tant que stratégies de distinction sociale (Ball, 2003), voire des stratégies de clôture sociale, c'est-à-dire « dans l'optique de Max Weber, des processus au travers desquels des groupes sociaux cherchent à maximiser leurs bénéfices et à préserver leur statut en restreignant l'accès à certaines ressources à un nombre réduit d'élus » (van Zanten, 2009, p. 17). En effet, par le choix de l'école ou du programme, ces parents tenteraient à la fois de prodiguer un avantage à leurs enfants sur les marchés scolaires et éventuellement sur les marchés de l'emploi et de contrôler indirectement les pairs qu'ils côtoient à l'école.

Malgré ce consensus, des études ont souligné le manque de recherches sur les parents moins favorisés socioéconomiquement et moins scolarisés (Blanchard et Cayouette-Remblière, 2011). En effet, encore peu de recherches ont porté sur cette catégorie de parents, ayant été considérés par une majorité de chercheuses et chercheurs comme des « non-choisisseurs » d'école, voire comme des parents « inertes » (Willms et Echols, 1992) ou *disconnected* (Ball, et al., 1996) à l'égard de la scolarisation de leurs enfants, face au choix de l'école et aux marchés scolaires. Critiquant ces étiquettes de « non-choisisseurs » attribuées à ces parents, puisqu'insérées dans une perspective déficitaire, des études plus récentes se sont penchées sur leurs rapports à l'égard des marchés scolaires et de leur possibilité de choisir l'école (Ben-Ayed, 2009, 2011; Bunar, 2010; Cayouette-Remblière, 2009; Reay, 2007; Roland, 2012; Sanselme, 2009). Si certaines de ces études ont rappelé les contraintes vécues par ces parents ou leurs enfants (Reay et Lucey, 2000, 2003; Yoon et Lubienski, 2017 ; Yoon, 2020, 2023), d'autres ont exposé l'agentivité dont ils font preuve. Par exemple, Bunar (2010) a montré que pour des parents moins favorisés socioéconomiquement, la fréquentation de l'école publique du quartier est un choix, car elle est liée à un sentiment de communauté et de sécurité. Dans la même veine, Ben Ayed (2009, 2011) et Cayouette-Remblière (2009) ont critiqué le fait que plusieurs études considèrent d'emblée l'école publique du quartier comme un non-choix des

parents moins favorisés. Reay (2007), quant à lui, a mis en lumière les sentiments d'injustice de parents moins favorisés vis-à-vis des marchés scolaires.

Au Québec, seules quelques études se sont penchées sur les stratégies des parents lors du choix de l'école secondaire, la plupart en contexte montréalais (Castonguay-Payant, 2020; Grenier, 2020, 2022; Grenier et Castonguay-Payant, 2022; Turmel, 2014). Cependant, elles ont porté principalement sur des parents plus favorisés au plan socioéconomique et scolaire. Cela dit, une partie des corpus de certaines de ces études incluent des parents moins scolarisés. Ainsi, elles ont mis de l'avant à la fois le caractère contraint du choix de l'école publique du quartier pour certains parents moins favorisés, et des stratégies d'accès aux écoles ou aux programmes sélectifs par d'autres de ces parents, notamment afin d'augmenter les chances de mobilité sociale ascendante pour leurs enfants (Grenier, 2020, 2022; Grenier et Castonguay-Payant, 2022). Ces stratégies incluent des restrictions budgétaires pour financer le choix du privé ou le choix d'un programme enrichi et sélectif au public dont les frais exigés sont moins élevés que ceux exigés dans le réseau privé. Toutefois, ces études, n'ayant pas porté exclusivement sur les parents moins favorisés, offrent un portrait parcellaire des rapports que ces parents entretiennent envers les marchés scolaires montréalais et de leurs stratégies.

Enfin, au Canada et ailleurs dans le monde, la littérature scientifique semble pour l'instant dominée par des recherches qui tentent d'expliquer, par des théories axées sur les capitaux, les stratégies des parents et les inégalités devant le choix de l'école et les marchés scolaires. Certes, quelques travaux récents ont mobilisé le concept de capital spatial, s'avérant moins axé sur les capitaux individuels ou familiaux (Barthon et Monfroy, 2010, 2011; Grenier et Castonguay-Payant; Kamanzi et al., 2021). Si la pertinence de l'analyse en termes de volume de capitaux individuels ou familiaux est avérée pour comprendre les rapports des parents plus favorisés aux marchés scolaires et leurs stratégies lors du choix de l'école de leurs enfants, elle contient possiblement des limites pour comprendre les rapports aux marchés scolaires des parents moins favorisés, moins détenteurs des capitaux considérés nécessaires aux choix. Afin d'adopter une approche complémentaire aux études antérieures, nous mettons de l'avant, dans cet article, l'agentivité et les stratégies des acteurs placés dans des cadres sociaux pour analyser les rapports aux marchés scolaires des parents moins favorisés. Par cette approche, nous souhaitons aller au-delà de la question de la détention de capitaux et son contraire, le manque ou l'insuffisance de ces derniers. En effet, peu de travaux prennent en compte, jusqu'à présent, l'agentivité et les stratégies des parents moins favorisés vis-à-vis des institutions éducatives inégalitaires.

Cadrage théorique

Afin d'analyser les discours et rapports aux marchés scolaires québécois et, plus particulièrement, montréalais des parents n'ayant pas fréquenté l'université et, ainsi, prendre en compte leur agentivité et leur compétence, nous avons mobilisé la théorie de la structuration de Giddens (1986). Cette théorie met de l'avant la dichotomie entre la structure sociale (macrosociale) et l'action sociale (microsociale). Ainsi, la structure sociale influence les actions sociales et vice versa; et les agents sociaux produisent et reproduisent la structure sociale dans leurs actions quotidiennes. De fait, le structurel est à la fois contraignant et habilitant; il est lié à la compétence des agents sociaux (Giddens, 1986). Selon cette théorie, les acteurs sociaux seraient des agents compétents bien qu'ils contribuent aussi à la (re)production de la structure sociale. Ainsi, la compétence des agents fait écho à la reconnaissance et à l'utilisation des ressources possibles. Toutefois, cette compétence s'avère limitée par les options disponibles aux agents sociaux dans une circonstance donnée. La compétence peut donc s'avérer davantage liée aux possibilités en fonction des attributs des agents relatifs aux catégories sociales (ex. âge, genre, revenu socioéconomique, etc.) et moins liée aux choix (ex. intérêts) des agents. Ainsi, certains agents peuvent être « plus compétents » que d'autres dû à leurs privilèges (Giddens, 1986).

Contraints par la structure sociale, les agents utilisent leur connaissance de celle-ci lorsqu'ils agissent, à partir de leurs capacités à comprendre les actions possibles vis-à-vis des contraintes externes. Pour analyser comment les individus sont conscients de l'influence de la structure sociale dans leurs actions et comment les actions sociales (re)produisent la structure sociale, Giddens (1986) identifie des types de conscience dont la conscience discursive. La conscience discursive est la capacité d'exprimer verbalement des connaissances et de les rationaliser de façon réflexive, c'est-à-dire la capacité des individus à expliquer les conditions de leurs actions. Plus spécifiquement, la notion d'agentivité traite de la capacité d'action sociale d'un individu par rapport à la structure sociale. L'individu peut soit accepter,

résister ou négocier vis-à-vis des éléments structurels s’observant dans les interactions sociales (Giddens, 2009). Dans cette étude, l’agentivité pointe la capacité d’action sociale des parents par rapport à la structure sociale des marchés scolaires, en tant qu’agents compétents et conscients dans le choix de l’école secondaire de leur enfant.

Méthodologie

Les données utilisées proviennent d’un projet de recherche portant sur les perceptions des marchés scolaires de parents dont les enfants fréquentaient une école de milieu défavorisé dans plusieurs régions du Québec, financé par la *Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec*. L’analyse présentée dans cet article mobilise une partie du corpus de ce projet, soit les entretiens semi-dirigés réalisés avec des parents en cours de choix de l’école secondaire de leur enfant en contexte montréalais. Les entretiens ont abordé différents thèmes touchant au choix de l’école secondaire. Pour les fins de cet article, l’accent a été mis sur les caractéristiques de l’école à choisir, les stratégies et motifs de choix de l’école ainsi que l’information disponible aux parents pour réaliser le choix.

Les parents participants devaient avoir un enfant inscrit en cinquième ou sixième année fréquentant une école avec une cote de défavorisation de 8 à 10 (MEQ, 2024) à Montréal et avoir complété tout au plus un diplôme d’études collégiales. Les marchés scolaires de Montréal sont les plus importants de la province avec une offre de 126 écoles secondaires, dont 50 sont privées.

L’échantillon de parents rencontrés se compose de treize entretiens semi-dirigés. Les données analysées proviennent des entretiens semi-dirigés et de courtes fiches complétées par les participants portant sur leur profil sociodémographique (voir tableau 1).

Tableau 1

Caractéristiques sociodémographiques du corpus

Niveau de scolarité familial ⁵	Aucun diplôme : 2 Secondaire/professionnel : 8 Collégial : 3
Source de revenu autodéclaré	Salaire ou revenus d’un travail autonome : 7 Aide sociale et solidarité sociale : 3 Aide de la famille : 1 Prêts ou bourse d’études : 2
Genre	Femmes : 10 Hommes : 3
Pays d’origine	Canada : 9 Hors Canada : 4
Statut matrimonial	Marié(e) : 3 Vivant en union libre (conjoint de fait) : 5 Célibataire (jamais marié(e)) : 5

Leur âge varie entre 35 et 53 ans, avec une moyenne de 41 ans. Tous les répondants déclarent avoir le français comme langue maternelle et d’usage à la maison. Concernant leur origine, 9 sont nés au Canada, 3 en France et 1 au Salvador.

Le recrutement a été réalisé par l’entremise d’organismes montréalais et la technique boule de neige. Une lettre de sollicitation a été envoyée à des organismes à partir des réseaux de contacts des chercheuses et chercheurs. Ces organismes ont affiché l’appel sur leur babillard ou l’ont envoyé par courriel à leur liste de contacts. Des annonces ont également été diffusées sur des groupes Facebook de parents.

Les entretiens ont eu une durée de 60 à 120 minutes, ont été enregistrés et transcrits intégralement. Les entretiens ont permis de documenter le rapport des parents aux marchés scolaires montréalais et leurs stratégies de choix au moment de réfléchir aux choix de l’école secondaire de leur enfant. Afin de respecter la confidentialité des participants, des noms fictifs sont utilisés dans cet article.

L’analyse des données a été menée de manière inductive par le codage de thèmes émergents, et

⁵ Le niveau de scolarité familial prend en compte le plus haut diplôme obtenu par l’un des parents.

donc une analyse thématique de contenu (Miles et Huberman, 2003), tels que le rapport aux marchés scolaires montréalais, le rapport à l'école publique de quartier, les contraintes aux choix scolaires et stratégies mobilisées. Par la suite, ce premier codage a permis de repérer une diversité de rapports aux marchés scolaires. Nous avons donc recodé les données afin d'identifier des types de rapports aux marchés scolaires des parents pour y faire face avec agentivité, en tant qu'agent compétents. Une analyse fine de ces rapports a été réalisée afin de faire ressortir à la fois les contraintes financières et structurelles et l'agentivité des parents lors de la construction des choix scolaires.

Résultats

L'analyse des entretiens a mis en lumière la conscience discursive, et donc les connaissances détaillées que les parents ont recueillies sur les marchés scolaires montréalais. Les parents ont également rapporté ressentir un sentiment d'injustice envers l'impossibilité de faire un choix malgré la diversité de ceux-ci et ce, dû à des contraintes financières. Les participants ont aussi critiqué la culture scolaire de performance qu'ils associent en majorité à l'école privée. De plus, ils entretiennent, pour la majorité d'entre eux, une image négative de l'école publique de quartier, souvent basée sur la « réputation » de l'école et ont une représentation dualiste privé-public des marchés scolaires, éludant dans leurs discours la référence aux programmes pédagogiques particuliers sélectifs offerts dans certaines écoles publiques. De même, tous ont nommé souhaiter la réussite scolaire pour leurs enfants, mais se sentir relativement impuissants vis-à-vis des marchés scolaires actuels.

Connaissances et rapport aux marchés scolaires montréalais

Les participants se sont montrés critiques au sujet des marchés scolaires. Ils soulignent les contraintes financières empêchant les choix scolaires souhaités :

Puis, en plus si tu veux que ton gars ou ton enfant aille dans une école privée, faut que tu payes. Faut que tu aies les moyens. Je ne sais pas, je trouve que... on dirait que tu veux que ton enfant essaie de s'en sortir... tu veux qu'il soit plus haut que toi, mais il y a des contraintes au Québec, dont l'argent, qui fait que tu ne peux pas. Puis ça, je trouve ça plate (Lina, DES non complété, aide sociale, célibataire, 2 enfants, née au Salvador)

De plus, ils perçoivent cette structure comme étant injuste : « ce n'est pas juste, mais rien n'est juste dans la société... dans le sens que ceux qui ont de l'argent ils font ce qu'ils, ben ils peuvent avoir une meilleure éducation pour leurs enfants. Je ne fais pas assez de gros salaires. Et moi je suis toute seule... Les parents monoparentaux, en tout cas c'est pas mal impossible de les envoyer dans des écoles comme ça » (Sarah, DEP, en emploi, célibataire, 1 enfant, née au Canada).

Caroline et Vanessa vont même jusqu'à proposer l'abolition des écoles privées :

Si j'avais un choix à faire, moi j'abolirais les écoles privées. Dans le fond pour que tout le monde parte sur un même pied d'égalité. Je trouve que là c'est comme la scolarité à deux volets, tu as le privé, tu as le public. C'est ceux qui ont de l'argent qui mènent. (Caroline, DEP, sans emploi, célibataire, 2 enfants, née au Canada)

Moi, j'enlèverais toutes les écoles privées, à la base. Je sais que ça, c'est pas... c'est une idéologie, mais est-ce que c'est une utopie? Peut-être, au stade où est-ce qu'on est (Rires). Mais moi, tant qu'à payer pour la moitié de ces élèves-là et qu'ils aillent juste un pourcentage de la population qu'il y ait accès, j'arrêteraient de payer et je dirais aux parents : « Tu veux le sortir du système? Bien, sors-le au complet ». (Vanessa, DES, aide sociale, célibataire, 2 enfants, née au Canada)

Caroline se révèle consciente des impacts du choix de l'école publique régulière : « si nos enfants veulent aller au cégep après, mais que tous les enfants forts sont au privé, quels programmes il va rester pour nos enfants au public? C'est vraiment ma plus grande inquiétude ». Elle s'inquiète de l'accès aux programmes contingentés par la suite : « les programmes contingentés au cégep vont être pris par ces

enfants-là du privé ».

Connaissances et perception de l'école publique de quartier

Peu importe le choix de l'école secondaire qu'ils font pour leurs enfants, les participants racontent être au fait de la réputation de l'école publique de quartier et du palmarès des classements. Ils expriment des craintes reliées au choix de l'école de quartier. En effet, aucun des participants ne s'est montré indifférent vis-à-vis de son école de quartier.

Morgane discute du classement de son école de quartier : « en termes de classement, je pense qu'elle est la dernière du Québec ou quelque chose de même... On ne cherche pas le top truc, mais là c'est comme vraiment le top pourri. ». Elle s'inquiète de l'effet de ségrégation des pairs présents dans cette école : « tous ceux qui vont là, c'est les parents qui sont peut-être... qui se préoccupent un peu moins de... bon c'est des préjugés. ...qui se préoccupent un peu moins de l'éducation de leurs enfants. Donc, les fréquentations qu'on retrouve là-bas, ce n'est pas forcément des bonnes influences. » (Morgane, DEC, en emploi, mariée, 2 enfants, née en France). Marie, quant à elle, préférerait que son enfant n'aille pas à l'école de quartier afin qu'il soit plus motivé dans ses études : « je me dis qu'étant avec des gens qui ont plus d'avenir... les parents qui ont plus de motivation pour que leur enfant ait plus d'avenir, bien ça aide mettons à avancer parce que tes amis vont prendre ça au sérieux l'école, ils vont vouloir un meilleur travail... de la motivation entre ados c'est plus facile à faire que parent avec ado. » (Marie, DEP, aide sociale, célibataire, 1 enfant, née au Canada). Julie, quant à elle, s'inquiète des comportements des pairs : « l'école de quartier c'est beaucoup plus turbulent, c'est moins contrôlé... » (Julie, DEC, en emploi, conjoint de fait, 2 enfants, née au Canada).

Ainsi, l'analyse de ces entretiens démontre bien l'importance qu'accorde les parents envers l'éducation de leurs enfants. En effet, ils semblent informés et se questionnent quant au choix de l'école secondaire. Ils ont ainsi développé, en tant qu'agents compétents, une conscience discursive des marchés scolaires en exprimant verbalement leurs connaissances de façon réflexive. Néanmoins, ceux-ci se heurtent à des logiques de marchés scolaires qui les dépassent et ils sont conscients des éléments structurels limitant leur action, leurs choix. Ainsi, le choix de l'école publique de quartier est souvent fait à contrecœur. Il va sans dire que les parents interrogés aimeraient que l'école soit un vecteur d'ascension sociale pour leurs enfants malgré le caractère fondamentalement inégalitaire des marchés scolaires qu'ils ont souligné dans leur discours.

Des types de rapports aux marchés scolaires montréalais

Dans les choix scolaires des parents interrogés, il est intéressant d'observer les stratégies mobilisées et les contraintes qui en découlent pour mieux saisir leur rapport aux marchés scolaires montréalais. Trois rapports aux marchés scolaires ont émergé à la suite de l'analyse, soit le rapport de résistance, le rapport de sacrifice et le rapport de résignation.

Le rapport de résistance se manifeste par une agentivité des parents vis-à-vis des choix scolaires. En effet, ceux-ci prennent conscience des logiques internes aux marchés scolaires montréalais et agissent sur celui-ci en développant un contre-discours. Les parents qui s'inscrivent dans ce rapport vont entretenir un discours critique sur l'école privée et aux inégalités qu'elle génère. Ainsi, ce rapport se définit par des connaissances liées aux marchés scolaires qui confèrent aux parents un certain pouvoir de résistance; toutefois, malgré cette résistance, ces parents indiquent ne pas pouvoir choisir ultimement l'école privée pour leur enfant, faute de ressources financières.

Par exemple, Caroline souligne qu'elle est engagée au sein de l'école primaire de son enfant pour protéger et valoriser l'école publique. Son engagement militant et le sentiment d'appartenance qui en découle l'incitent à choisir l'école secondaire publique pour son enfant. Cela témoigne aussi de ses connaissances sur le système scolaire qu'elle acquiert en se mobilisant dans l'école primaire de son enfant :

Parce que ça fait des années, au primaire, qu'on se bat pour l'école publique avec les parents. Puis, je pense que si on veut que l'école publique survive, il faut s'engager en tant que parent aussi à l'école. Ce que je remarque ces temps-ci, c'est que tous les élèves qui ont de bons potentiels, qui réussissent bien, s'en vont vers le privé. Puis, que c'est ça les autres qui sont

un peu plus en difficulté et qui ne sont pas acceptés dans les autres programmes s'en vont au public. Je pense que c'est ça, moi je suis vraiment, si on ne veut pas perdre nos écoles publiques, il faut les entretenir et il faut que nos jeunes aillent aux écoles publiques aussi. (Caroline, DEP, sans emploi, célibataire, 2 enfants, née au Canada)

Il demeure que Caroline n'aurait toutefois pas les moyens d'envoyer ses enfants dans le privé : « Je suis une mère solo, je suis aux études présentement ».

Le même rapport de militance jumelée à des contraintes financières s'observe dans le discours de Virginie :

Moi, je crois beaucoup en le système public. Je l'ai fait brandir ma pancarte comme à l'école « Je protège mon école publique » parce que j'y crois profondément. Je ne vois pas pourquoi on a un système à deux vitesses, j'ai jamais compris vraiment. J'y crois profondément au système public et en plus ça ne fonctionnait pas trop côté financier. On aurait pu le faire, mais c'était un gros sacrifice que je ne pense pas que ça vaudrait la peine à la longue (Virginie, DEP, en emploi, mariée, 2 enfants, née au Canada)

Jude développe un discours critique sur l'existence des marchés scolaires et des inégalités que cela contribue à produire sur le plan de la ségrégation des publics scolaires :

C'est parce qu'on trouve ça un peu ridicule justement tout ça, la course aux écoles et : « Quelle école il pourrait aller, mon enfant? Na, na, na. » Puis là, comme justement, ses amis il y en a plein qui vont à l'école privée ou autres. Mais en fait, comment je pourrais te dire, ça fait juste comme vider les écoles publiques des bons élèves ou des mauvais, mais en tout cas de ceux qui devraient être là, finalement.

Je ne comprends même pas qu'on ait vraiment un choix là-dessus, je trouve l'école privée a même pas sa place. Bien, elle a peut-être sa place, mais en tout cas... c'est parce que je ne suis pas d'accord avec le financement de l'école privée et tout ça. Je ne pense pas que ça devrait être financé par le gouvernement. Je pense que oui, si tu décides d'envoyer tes enfants à l'école privée tant mieux, mais c'est pas 5000\$ que ça va te coûter par année, c'est 30 000\$. Si tu décides de faire ça, fais-le, mais je pense qu'il y aurait pas mal moins de monde si on ne la finançait pas. (Jude, DEP, en emploi, conjoint de fait, 3 enfants, né au Canada).

Morgane, pour sa part, développe un discours critique de l'école privée en dénonçant la culture de classe qui y prévaut : « Même au niveau des fréquentations, je pense que c'est du monde qui vont être plus, je ne sais pas dans ma tête, ça encore c'est des préjugés probablement, mais plus prétentieux, moins simples, moins vrais, en fait. Je ne sais pas, moi j'ai du mal... les gens superficiels et le paraître et tout ça. Fait que non, ça ne me parle pas l'école privée. » (Morgane, DEC, en emploi, mariée, 2 enfants, née en France)

A contrario, le rapport de sacrifice s'inscrit dans un processus d'adaptation au système scolaire, c'est-à-dire que les parents vont faire des sacrifices financiers significatifs pour naviguer le système scolaire et offrir « le meilleur », selon eux, à leur enfant. Ce rapport démontre d'une part, des connaissances quant au fonctionnement du marché scolaire, et, d'autre part, la notion de contrainte, qui se manifeste par des sacrifices économiques reliés au choix de l'école.

Dans l'extrait qui suit, on peut voir l'adaptation au système scolaire et les connaissances détenue par les participantes et participants. En effet, Julie semble connaître les rouages entourant les examens d'admission pour l'école privée. De plus, elle s'y adapte sans nécessairement entretenir un regard critique vis-à-vis les processus de sélection mis en place par l'école : « Bien, je trouve que, dans chaque école privée c'est comme ça, donc... C'était correct, on s'attendait à ça, je n'avais pas de stress pour ma fille. C'est normal les tests pour être admis. » (Julie, DEC, en emploi, conjoint de fait, 2 enfants, née au Canada).

La contrainte qui s'exprime par la notion de sacrifice est palpable pour Julie. Ainsi, elle fait le choix de l'école privée pour son enfant, **même** si elle sait que ce choix va engendrer des sacrifices : « Bien, c'est un sacrifice. On a un salaire moyen, c'est sûr ça va être des sacrifices, mais c'est pour son avenir. Elle a la capacité, elle a tout le talent du monde, donc c'est ça. C'est un cadeau qu'on veut lui offrir pour toute sa vie là. ». La même notion de sacrifice se retrouve dans le discours de François : « Admettons, c'est sûr qu'on ne parle même pas de 5 000 dollars par année. On est capable de faire des concessions de notre côté en tant que parents. » (François, DEC, en emploi, conjoint de fait, 2 enfants, né en France)

Puis, le rapport de résignation se définit par le fait de subir les effets des marchés scolaires. Ces parents ne s'inscrivent pas dans un rapport critique envers le privé comme les parents le font dans le rapport de résistance. Ainsi, ce sont des parents qui auraient aimé choisir une autre école, par exemple, l'école privée, mais qui ne peuvent faire ce choix dû à des contraintes extérieures qui sont principalement d'ordre économique. Dès lors, les parents ont conscience des limites dans leurs possibilités de choix et expriment leur impossibilité à effectuer une liberté de choix. Ainsi, ils possèdent des connaissances sur les marchés scolaires et son fonctionnement, mais ils n'ont pas les privilèges, voire les capitaux socioéconomiques, pour choisir l'école qu'ils auraient souhaité pour leur enfant.

C'est le cas de Lina, qui espère une ascension sociale pour son enfant, mais qui se heurte aux limitations inhérentes aux marchés scolaires. En effet, la contrainte financière ne lui permet pas de faire le choix qu'elle aurait souhaité initialement :

Il va aller à l'école Saint-Henri. Puis, c'est ça par rapport à ça, moi j'avais des, comme tout parent je pense, j'avais l'intention de l'inscrire à une école privée en sport-études parce qu'il bouge beaucoup, il aime le sport. Malheureusement, avec le peu de moyens que j'ai... en plus, l'école privée ça coûte très cher. Donc, je n'ai malheureusement pas pu l'inscrire à l'école privée.

Est-ce qu'il y a quelque chose qui pourrait faire changer votre choix? L'argent (rires)... mais moi dans ma tête, dans mon, depuis qu'il est né, je me suis dit : Ah ! Mon gars va aller à l'école privée. Il va faire ci, il va faire ça. Puis non, des fois dans la vie, il y a des... embûches qui fait qu'on ne peut pas envoyer, on ne peut pas faire tout ce qu'on veut. (Lina, DES non complété, sans emploi célibataire, 2 enfants, née au Salvador).

Cécile nomme aussi cette limitation dans le choix. Ainsi, l'école publique de quartier a été un choix fait à contrecœur puisque celle-ci aurait préféré l'école privée pour son enfant :

Puis, de la suite qu'est-ce qui s'est passé on voulait l'inscrire dans le privé, mais les prix, là c'est... (Rires) exorbitant. Donc, on n'a pas eu le choix entre guillemets de l'inscrire à cette école-là. Au début, c'était à contrecœur honnêtement. Ça l'est toujours un petit peu parce que j'ai un enfant qui avance beaucoup beaucoup dans les matières et il manque de stimulation dans l'école, en fait. C'est juste ça le point noir de l'école, c'est ça en fait. Au début, il n'était pas censé aller là-bas, mais ça, s'est fait un peu par... on n'avait pas le choix. (Cécile, DES non complété, sans emploi, mariée, 2 enfants, née en France)

Ainsi, les trois types de rapports des parents mettent en lumière leurs connaissances des marchés scolaires, en tant qu'agents compétents. En effet, ils mobilisent des stratégies pour survivre dans les marchés scolaires montréalais en fonction des contraintes financières auxquelles ils font face. Certains s'indignent, d'autres se sacrifient ou se résignent. Ainsi, les parents interrogés souhaitent tous faire le meilleur choix scolaire pour leur enfant; ils sont conscients des inégalités inhérentes aux marchés scolaires et des contraintes financières réduisant leur liberté de choix.

Discussion et conclusion

De façon générale, on peut dégager des analyses des parents déployant une conscience discursive en tant qu'agents compétents vis-à-vis des marchés scolaires. Ils s'avèrent conscients des contraintes financières liés à leurs choix ou des moyens dont ils disposent pour les contourner, notamment dans le cas des parents

s'inscrivant dans la stratégie du sacrifice. Les résultats mettent en exergue l'agentivité des parents moins scolarisés à l'égard du choix de l'école et des marchés scolaires. Ainsi, nos analyses permettent de remettre en perspective les études plus anciennes décrivant ces parents comme des « non-choisisseurs », « inertes » (Willms et Echols, 1992) ou *disconnected* (Ball et al., 1996). Nos résultats rejoignent plutôt les constats de quelques études plus récentes réalisées auprès des parents moins scolarisés dans d'autres contextes nationaux. En effet, en Europe, pour certains de ces parents, l'école publique de quartier est un choix (Bunar, 2010; Cayouette-Remblière, 2009), voire une stratégie pour résister aux marchés scolaires. Les sentiments d'injustices soulevés par nos participantes et participants ressortent aussi de l'étude anglaise de Reay (2007). Ainsi, loin d'être non-investis dans la scolarisation de leurs enfants, les parents moins favorisés et moins scolarisés s'avèrent « sensibles » ou éminemment « conscients » des enjeux scolaires (Cayouette-Remblière, 2009). Les analyses présentées dans cet article mettent en lumière l'importance de ne pas juger les pratiques des parents moins favorisés à la lumière de celles des parents plus favorisés, les délégitimant de facto (Grignon et Passeron, 1989). Il s'avère important de les étudier en soi, sans les comparer à d'autres groupes de parents aux capitaux différents. Qui plus est, les analyses amènent à penser la thèse d'une normalisation grandissante de la pratique de choix de l'école, même chez les classes populaires ou plus défavorisées, soulevée par Felouzis et al. (2013). Les parents de milieux moins favorisés verraient, en ce sens, leur rôle comme étant de s'assurer que leurs enfants développent leur plein potentiel, notamment à travers le choix des écoles fréquentées (Davies et Aurini, 2008), malgré les contraintes avec lesquelles ils doivent composer.

Ajoutons que, contrairement aux résultats de recherches antérieures (Grenier, 2020, 2022; Grenier et Castonguay-Payant, 2022), les parents que nous avons interrogés ont une conception principalement dualiste privé-public des marchés scolaires lorsqu'ils abordent les injustices qui en émergent. Ils soulignent les injustices ou contraintes financières à leur choix entravant leur accès au privé. Ainsi, ils font peu mention des marchés scolaires à trois vitesses à Montréal (privé, public régulier et public sélectif). En effet, le public enrichi étant moins onéreux, il est surprenant qu'ils n'aient pas rapporté un désir que leurs enfants y soient admis sur la base de tests de sélection alors que cela a été souligné dans d'autres recherches menées auprès de parents moins scolarisés à Montréal (Grenier, 2020, 2022). Nous faisons l'hypothèse que cette conception duale des marchés scolaires pourrait être liée à la crise de la Covid-19 qui a conduit à exacerber les inégalités entre les écoles publiques et privées au Québec - les écoles publiques ayant eu davantage d'interruptions de services que les écoles privées (Russo et al., 2020) - et qui, par ricochet, aurait contribué à modifier la représentation sociale des marchés scolaires au sein de certains groupes de parents. Une autre hypothèse serait la suivante : ces parents ont peut-être moins connaissance des avantages de fréquenter les programmes sélectifs au public tels que les programmes d'études internationaux (PEI), dû à un manque d'informations dispensées par les centres de services scolaires.

Quoiqu'il en soit, il est important de mentionner que dans les trois types de rapports identifiés, le rapport de sacrifice est surtout présent chez les parents ayant complété un diplôme d'études collégiales. Ces parents, contrairement aux autres, semblent disposer des moyens financiers pour s'inscrire dans ce rapport et dans une stratégie de mobilité sociale ascendante pour leurs enfants à travers le choix de l'école. Cela pose la question suivante : qui peut se permettre la stratégie du « sacrifice » pour accéder à l'école privée au Québec ? On peut donc constater que la compétence de certains parents s'avère limitée par les options qui leur sont disponibles, certains agents pouvant être « plus compétents » que d'autres dû à leurs privilèges liés à leur capital scolaire et socioéconomique (Giddens, 1986). Leur compétence est donc davantage liée aux possibilités en fonction des attributs des agents relatifs aux catégories sociales (ex. revenu socioéconomique, etc.) et en fonction des facteurs structurels (ex. financement des écoles privées par l'État permettant des prix abordables pour certains parents), et moins liée aux choix souhaités des agents compétents.

En guise de conclusion, ces résultats nous amènent à penser que l'État québécois doit continuer de se préoccuper davantage de l'égalité de traitement et de résultats pour atteindre la justice scolaire (Merle, 2000). L'abolition du financement des écoles privées par l'État, de la *Loi sur l'enseignement privé* (Loi 141), pourrait être une avenue, de même que le redécoupage de la carte scolaire afin d'encourager davantage la mixité sociale dans les écoles publiques.

Soulignons que des mouvements citoyens ont émergé pour demander la réduction des inégalités

produites par l'existence des marchés scolaires, dont le mouvement l'École ensemble⁶. Il propose notamment que les écoles publiques et des écoles privées conventionnées soient équilibrées sur le plan de la mixité sociale de leurs élèves, soient gratuites et que des parcours particuliers y soient offerts sans sélection et sans frais supplémentaires. De même, à Montréal, des stratégies de colonisation de l'école publique de quartier ont émergé, lesquelles consistent à créer un groupe de parents favorisés se donnant pour mandat de regagner, de coloniser l'école de quartier déserté par les classes moyennes supérieures (Castonguay-Payant, 2020). Il sera intéressant de documenter l'impact de ces mouvements citoyens, dans les prochaines années, sur les débats publics et les décisions politiques concernant les marchés scolaires à Montréal et, plus largement, au Québec.

Il reste que tant que le politique ne modifiera pas les lois permettant l'existence des marchés scolaires, il sera difficile de lutter contre cette tendance structurelle à la production et à la reproduction des inégalités scolaires et sociales, malgré le fait que les parents soient des agents compétents et conscients. Et l'impact de ces iniquités retomberont sur les élèves et les familles détenant moins de privilèges socioéconomiques au Québec.

Bibliographie

- Andreotti, A., Le Galès, P. et Fuentes, F. J. M. (2013). Controlling the urban fabric: The complex game of distance and proximity in European upper-middle-class residential strategies. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(2), 576-597. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2012.01177.x>
- Ball, S. J. (2003). *Class Strategies and the Education Market: The Middle Classes and Social Advantage*. Routledge Falmer.
- Ball, S. J., Bowe, R. et Gewirtz, S. (1996). School Choice, Social Class and Distinction: The Realization of Social Advantage in Education. *Journal of Education Policy*, 11(1), 89-112. <https://doi.org/10.1080/0268093960110105>
- Barrault-Stella, L. (2009). Écrire pour contourner. L'évitement scolaire par courrier. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 180, 36-43.
- Barthon, C. et Monfroy, B. (2010). Sociospatial Schooling Practices: a Spatial Capital Approach. *Educational Research and Evaluation*, 16(2), 177-196.
- Barthon, C. et Monfroy, B. (2011). Choix du collège et capital spatial : étude empirique appliquée aux collégiens lillois. *Espace, populations, sociétés*, (2), 321-335.
- Ben Ayed C. (2001). Savoir, vouloir, pouvoir : choix scolaires et désillusions des familles populaires. *Questions éducatives*, 20, puse.
- Ben Ayed, C. (2009). *Le nouvel ordre éducatif local. Mixité, disparités, luttes locales*. Presses universitaires de France.
- Ben Ayed, C. (2011). À qui profite le choix de l'école ? Changements d'établissement et destins scolaires des élèves de milieux populaires. *Revue française de pédagogie*, (175), 39-58.
- Ben Ayed, C. et Poupeau, F. (2009). École ségrégative, école reproductive. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 180(5), 4-10. DOI : 10.3917/arss.180.0004
- Blanchard, M. et Cayouette-Remblière, J. (2011). Penser les choix scolaires. *Revue française de pédagogie*, (175), 5-14.
- Bonal, X., González, S., Montes, A. et Pagès, M. (2024). Navigating Educational and Urban Landscapes: Middle-Class School Choice Strategies in Local Education Markets. *Journal of School Choice*, 18(2), 255-280. <https://doi.org/10.1080/15582159.2024.2341192>
- Bosetti, L. (2004). Determinants of School Choice: Understanding How Parents Choose Elementary Schools in Alberta. *Journal of Education Policy*, 19(4), 387-405. <https://doi.org/10.1080/0268093042000227465>
- Boterman, W. R. (2021). Socio-spatial strategies of school selection in a free parental choice-context. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 46 (4), 882-899. <https://doi.org/10.1111/tran.12454>
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Les Éditions de Minuit.

⁶ <https://www.ecoleensemble.com/reseaucommun>

- Bunar, N. (2010). The Geographies of Education and Relationships in a Multicultural City: Enrolling in High-Poverty, Low-Performing Urban Schools and Choosing to Stay There. *Acta sociologica*, 53(2), 141-159.
- Burke, M. A. et Sass, T. R. (2013). Classroom Peer Effects and Student Achievement. *Journal of Labor Economics*, 31(1), 51-82. <https://doi.org/10.1086/666653>
- Castonguay-Payant, J. (2020). *Le choix de l'école secondaire par des parents dans le marché scolaire montréalais. Une étude compréhensive des conditions, stratégies et effets sociaux de l'exercice d'un devoir parental* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/25519/Castonguay_Payant_Justine_2020_These.pdf?sequence=2&isAllowed=y
- Cayouette-Remblière, J. (2009). Comment choisissent les “non-choisissants” ?. *Ville école intégration diversité*, (157), 139-144.
- Charoussat, P., Monnet, M. et Souidi, Y. (2023). Ségrégation sociale en milieu scolaire : appréhender ses causes et déterminer ses effets : revue de littérature. (hal-04304504)
- Conseil supérieur de l'éducation. (2016). *Remettre le cap sur l'équité : rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2012-2014*. Gouvernement du Québec.
- Davies, S. et Aurini, J. (2008). School Choice as Concerted Cultivation: The Case of Canada. Dans M. Forsey, et al. (dir.) *The globalisation of school choice?* (p. 55-72). Symposium Books.
- DeSena, J. N. (2006). “What’s a mother to do? ”: Gentrification, school selection, and the consequences for community cohesion. *American Behavioral Scientist*, 50(2), 241-257.
- Desjardins, P.-D., Lessard, C. et Blais, J.-G. (2011). Les effets prédits et observés du Bulletin des écoles secondaires du Québec. Dans Y. Dutercoq (dir.), *Où va l'éducation entre public et privé ?* (p.105-123). De Boeck Supérieur.
- Doray, P., Lessard, C., Roy-Vallières, M., St-Denis, X., Grenier, V. et Prats, N. (2024). *Bulletin de l'égalité des chances en éducation. Édition 2024*. Observatoire québécois des inégalités.
- Duru-Bellat, M. (2002). *Les inégalités sociales à l'école*. Presses universitaires de France.
- Duru-Bellat, M. et Mingat, A. (1997). La constitution de classes de niveau dans les collèges; les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice. *Revue française de sociologie*, 38(4), 759-789.
- Felouzis, G., Maroy, C. et van Zanten, A. (2013). *Les marchés scolaires : sociologie d'une politique publique d'éducation*. Presses universitaires de France.
- Gewirtz, S., Ball, S. J. et Bowe, R. (1995). *Markets, Choice, and Equity in Education*. Open University Press.
- Giddens, A. (1986). *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. Polity. University of California Press.
- Giddens, A. (2009). *Sociology* (6^e éd.). Polity.
- Grenier, V. (2020). *Parents immigrants et choix de l'école secondaire dans le contexte montréalais: représentations des offres éducatives, motifs, contraintes et stratégies familiales* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/25392/Grenier_Veronique_2020_these.pdf?sequence=5&isAllowed=y
- Grenier, V. (2022). Les logiques au cœur des choix de l'école secondaire par des parents immigrants résidant à Montréal. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 45(2), 454-480. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v45i2.5091>
- Grenier, V. et Castonguay-Payant, J. (2022). Stratégies d'accès aux écoles secondaires par des parents dans le marché scolaire montréalais : entre reproduction et mobilité sociale. *Sociologie et sociétés*, 54(1), 199-223. <https://doi.org/10.7202/1109540ar>
- Grenier, V. et Magnan, M.-O. (2022). Perceptions des offres éducatives du marché scolaire montréalais par des parents immigrants. *Canadian Review of Sociology / Revue canadienne de sociologie*, 59(3), 330-347. <https://doi.org/10.1111/cars.12386>
- Grenier, V. et Magnan, M. O. (2024). Exploring Information Gathering Work Undertaken by Immigrant Parents to Choose a High School in Montreal. *Journal of School Choice*. <https://doi.org/10.1080/15582159.2024.2386612>

- Grignon, C. et Passeron, J.-C. (1989). *Le savant et le populaire*. Gallimard, Le Seuil.
- Harnois, V. et Sirois, G. (2022). Les enseignantes et enseignants non légalement qualifiés au Québec : état des lieux et perspectives de recherche. *Éducation et francophonie*, 50(2). <https://doi.org/10.7202/1097038ar>
- Holmes-Erickson, H. (2017). How do parents choose schools, and what schools do they choose? A literature review of private school choice programs in the United States. *Journal of School Choice*, 11(4), 491-506. <https://doi.org/10.1080/15582159.2017.1395618>
- Hurteau, P. et Duclos, A.-M. (2017, septembre). Inégalité scolaire : le Québec dernier de classe ? *Note socioéconomique de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Note_Parcours_particuliers_WEB_20170907.pdf
- Imberman, S. A., Kugler, A. D. et Sacerdote, B. I. (2012). Katrina's Children: Evidence on the Structure of Peer Effects from Hurricane Evacuees. *American Economic Review*, 102(5), 2048-2082.
- Kamanzi, P. C. (2019). School Market in Quebec and the Reproduction of Social Inequalities in Higher Education, *Social Inclusion*, 7(1), 18-27.
- Kamanzi, P. C., Maroy, C. et Magnan, M.-O. (2020). L'accès aux études supérieures au Québec : l'incidence du marché scolaire. *Revue française de pédagogie*, 208(3), 49-64. <https://doi.org/10.4000/rfp.9481>
- Kamanzi, P. C., Uzenat, M. et St-Onge, M. (2021). Dynamiques sociospatiales du quartier et parcours scolaires. *Revue française de pédagogie*, 113-137.
- Laplante, B., Doray, P., Tremblay, É., Kamanzi, P. C., Pilote, A. et Lafontaine, O. (2018). L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités. *Cahiers québécois de démographie*, 47(1), 49-80. <https://doi.org/10.7202/1062106ar>
- Lareau, A. et Goyette, K. (dir.). (2014). *Choosing Homes, Choosing Schools*. Russell Sage Foundation.
- Larose, F. et Grenon, V. (2013). *Profil socioéconomique et attentes technologiques des parents d'élèves du réseau des établissements d'enseignement privé du Québec* (Rapport de la recherche menée du 8 avril au 30 août 2013 auprès d'un échantillon d'envergure nationale de parents d'élèves fréquentant les institutions d'enseignement privé du Québec). Sherbrooke, Qc : Centre de recherche sur l'intervention éducative et socioéducative.
- Lessard, C. et Levasseur, L. (2007). L'école publique généraliste est-elle en train de voir sa vocation transformée ? *McGill Journal of Education*, 42, 337-353. <https://mje.mcgill.ca/article/view/2392/1848>
- Lucey, H. et Reay, D. (2002). Carrying the Beacon of Excellence: Pupil Performance, Gender and Social Class. *Journal of Education Policy*, 17(3), 321-336.
- Marcotte-Fournier, A. G. (2015). *Différenciation curriculaire, ségrégation scolaire et réussite des élèves: analyse multiniveau en contexte scolaire québécois* [mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6923/Marcotte_Fournier_Alain_Guillaume_MA_2015.pdf?sequence=4&isAllowed=y
- Marcotte-Fournier, A.-G., Bourdon, S., Lessard, A. et Dionne, P. (2016). Une analyse des effets de composition du groupe-classe au Québec : influence de la ségrégation scolaire et des projets pédagogiques. *Éducation et sociétés*, 38(2), 139-155. <https://doi.org/10.3917/es.038.0139>
- Maroy, C. (2006). Quand les parents choisissent l'école. Dans G. Chapelle et D. Meuret (dir.), *Améliorer l'école* (1^e éd., p. 129-140). Paris: Presses universitaires de France.
- Maroy, C. et Kamanzi, P.C. (2017) Marché scolaire, stratification des établissements et inégalités d'accès à l'université au Québec, *Recherche sociographiques*, 58(3), 581-602.
- Massé, D. (2005). *La situation socio-économique des clientèles du réseau de l'enseignement privé*. Fédération des établissements d'enseignement privés.

- Merle, P. (2000). Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve. *Population*, 55(1), 1550. <https://doi.org/10.2307/1534764>
- Merle, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. La Découverte.
- Miles, M. B. et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.). De Boeck Université.
- Ministère de l'Éducation. (2024). *Indice de milieu socio-économique (IMSE)*. Gouvernement du Québec. <https://www.education.gouv.qc.ca/professionnels/aide-et-soutien/milieux-defavorises/agir-autrement/indice-de-milieu-socio-economique-imse/>
- Ministère de l'Éducation. (2023). *Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire*. Gouvernement du Québec. https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Rapport-diplomation-qualif-sec-2023.pdf
- Moulin, S. et Gingras, G. (2019). Les héritiers du Québec. Le rôle de l'école privée et du capital culturel dans la diplomation universitaire chez les enfants issus des élites. *Recherches sociographiques*, 60(3), 563–582.
- Oberti, M. (2005). Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales. *Sociétés contemporaines*, 3(59-60), 13-42.
- Oberti, M. (2007). *L'école dans la ville : ségrégation, mixité, carte scolaire*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Poupeau, F. et François, J.-C. (2008). *Le sens du placement. Ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire*. Raisons d'Agir.
- Reay, D. (2007). "Unruly" Places: Inner-City Comprehensives, Middle-Class Imagineries and Working-Class Children. *Urban Studies*, 44(7), 1191-1201.
- Reay, D., Crozier, G. et James, D. (2011). *White middle-class identities and urban schooling*. Palgrave MacMillan.
- Reay, D. et Lucey, H. (2000). Children, school choice and social differences. *Educational Studies*, 26(1), 83-100. <https://doi.org/10.1080/03055690097754>
- Reay, D. et Lucey, H. (2003). The limits of "choice": Children and inner city schooling. *Sociology*, 37(1), 121-142. <https://doi.org/10.1177/0038038503037001389>
- Rompré, G. (2015, juin). *Conférence de comparaisons internationales. Rapport CSE-CNESCO : la mixité sociale à l'école*. Conseil supérieur de l'éducation; Conseil national de l'évaluation du système scolaire. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2015/08/50-2102-RP-mixite-sociale-CSE-CNESCO.pdf>
- Roland, N. (2012). Choisir une école dans les milieux populaires. Du choix de l'école par les familles issues de milieux populaires. *Éducation et formation*, 297.
- Russo, K., Soares, R., Magnan, M. O., & Borri-Anadon, C. (2020). Droit à la santé ou droit à l'éducation? Inégalités en éducation pendant la première vague de la Covid-19 au Québec. *Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ)*.
- Sanselme, F. (2009). Familles populaires et "choix" de l'établissement scolaire : les raisons des plus "faibles". *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 8, 69-93.
- Tolofari, S. (2005). New Public Management and Education. *Policy Futures in Education*, 3(1), 75-89. <https://doi.org/10.2304/pfie.2005.3.1.11>
- Turmel, R.-P. (2014). *Choisir une école secondaire privée : Une analyse sociale du choix de familles venant de la région de la Capitale-Nationale*. [mémoire de maîtrise, Université de Laval]. CorpusULaval <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/86220da1-3588-4301-8be7-3333alc2d3fe/content>
- van Zanten, A. (2009). *Choisir son école : stratégies familiales et médiations locales*. Presses universitaires de France.
- Whitty, G. et Power, S. (2000). Marketization and Privatization in Mass Education Systems. *International Journal of Educational Development*, 20(2), 93-107. [https://doi.org/10.1016/S0738-0593\(99\)00061-9](https://doi.org/10.1016/S0738-0593(99)00061-9)

-
- Willms, J. D. et Echols, F. (1992). Alert and inert clients: the Scottish experience of parental choice of schools. *Economics of Education Review*, 11(4), 339-350.
- Yoon, E.-S. et Lubienski, C. (2017). How do Marginalized Families Engage in School Choice in Inequitable Urban Landscapes? A Critical Geographic Approach. *Education Policy Analysis Archives*, 25(42), <https://epaa.asu.edu/index.php/epaa/article/view/2655/1901>
- Yoon, E.-S. (2020). Radically rethinking school choice with youths. Dans S. Winton, B. Carpenter et G. Parekh (dir.), *Critical perspectives on education policy and schools, families, and communities* (pp. 59-70). Information Age.
- Yoon, E.-S. (2023). Marginalized Children's Views of School Choice in Global Cities: The Significance of Neighbourhood and Nature. *Journal of Childhood Studies*, 48-64. <https://doi.org/10.18357/jcs21219>